

VIE ÉTUDIANTE RENTRÉE 2021



INFO COM *Journalisme*
Communication des organisations
TC CANNES *Orientation Marketing du Tourisme*
 Campus Georges Méliès, Cannes-la-Bocca



INFO *formations en alternance*
R&T
QLIO
STID
 Sophia Antipolis



GEA
GEII
INFO *formations traditionnelles*
TC NICE
 Nice



**CARRIÈRES
 SOCIALES**
 Menton

SCOLARITÉ

INSCRIPTIONS

Être inscrit·e pour :

- Être assuré·e (sécurité sociale + mutuelle éventuelle)
- Obtenir sa carte étudiante et son certificat de scolarité
- Accéder à l'ENT, à son emploi du temps (GPU)
- Obtenir son adresse e-mail universitaire.

INSCRIPTIONS

- **Pour les étudiant·e·s s'inscrivant pour la 1^{re} fois, ou se réinscrivant dans le cadre d'un redoublement :**
sur : univ-cotedazur.fr avant le 31 août.
Si date dépassée, se rapprocher du service de la scolarité de l'IUT au plus tôt.
- **Pour les étudiant·e·s en BUT alternance, 1^{re} année :**
sur rendez-vous à l'IUT site de Nice Fabron, après réception d'un email du service de la scolarité et avant le 30 septembre.
- **La CVEC**
Tous les étudiant·e·s doivent s'acquitter de la **Contribution de la Vie Étudiante et de Campus** auprès du CROUS, pour un montant de 92 € (*à l'exception des alternant·e·s en contrat de professionnalisation*).
Le n° de CVEC et l'attestation de règlement sont indispensables pour votre inscription administrative.

VIE ÉTUDIANTE



BUREAU DES ÉTUDIANTS



- **Objet du BDE** : ne doit pas aller à l'encontre des principes régissant le service public de l'enseignement, ni avoir un caractère politique ou religieux.
- **Création d'une association** :
 - élection du bureau de l'association
 - statuts à déposer en préfecture
 - ouverture d'un compte bancaire.
- **Reprise d'une association** :
 - notification du changement de bureau à la préfecture où a été déclarée l'association
 - changement de signature à la banque + d'adresse à La Poste
 - information à tous les partenaires des nouveaux noms et fonctions.
- **Assemblée générale** : obligatoire une fois par an
- **Couverture de l'association** : au minimum par la responsabilité civile de base (pour les dommages causés par l'association ou par ses membres à des tiers).
- En fonction des activités et de l'étendue de la couverture souhaitée, il est possible de prendre une responsabilité civile couvrant les dommages subis par l'association ou ses membres.

ATTENTION !

- > aux contrats que l'association peut être amenée à signer, et aux obligations que l'association contracte de fait
- > à la prise en charge de frais de justice éventuels
- > à l'utilisation d'un véhicule privé dans le cadre associatif.

BIZUTAGE

contrelbizutage.fr

Tel. 116 006

- **Ne surestimez pas vos capacités** : nous sommes tous vulnérables à la manipulation et il est facile de se faire entraîner là où l'on n'aurait pas voulu aller.
- **Refusez tout ce qui vous semble suspect**, vous déplaît, vous gêne.
N'ayez pas peur de paraître lâche. Ce sont ceux qui obéissent aveuglément à des ordres illégitimes qui le sont.
- **Dénoncer un délit**, ce n'est pas être une "balance". Ne pas dénoncer un délit, dont on est témoin, c'est en être complice.
- **Ne cédez pas au chantage** : votre avenir scolaire ou professionnel ne dépend pas de votre obéissance aux « anciens ».
- **Des mobiles humanitaires** "blanchissent" souvent les bizutages.
Il y a une différence entre "nettoyer une plage ensemble" et "faire nettoyer une plage par les nouveaux".
- **Vous devez être joignable** et vous pouvez communiquer avec l'extérieur.
- Lors des week-ends d'intégration : **exigez le programme !**

PARITÉ, ÉGALITÉ, ÉCOUTE



Vous pensez être victime ou témoin ?

Contactez la cellule violences sexistes et sexuelles de l'université : **cvss@univ-cotedazur.fr**

ou appelez le **3919** (numéro d'écoute national, appel anonyme et gratuit)



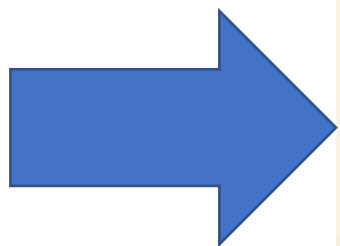
Vous pensez être victime ou témoin ?

Contactez la cellule violences sexistes et sexuelles de l'université : **cvss@univ-cotedazur.fr**

ou appelez le **3919** (numéro d'écoute national, appel anonyme et gratuit)

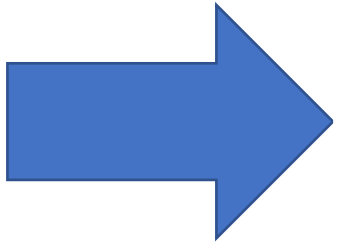
**STOP AUX VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES
DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
#NeRienLaisserPasser**

Cellule d'écoute
cvss@univ-cotedazur.fr



Cliquer sur l'image
pour lancer la vidéo





Cliquer sur l'image
pour lancer la vidéo

LE CONSENTEMENT

EXPLIQUÉ AVEC UNE TASSE DE THÉ

RÉSEAU ÉTUDIANT·E·S & DIPLÔMÉ·E·S LINK (ALUMNI)



Link (Alumni) est base de données des diplômé·e·s & étudiant·e·s de l'IUT Nice côte d'Azur, et d'UCA. C'est à la fois :

- un annuaire
- une plateforme d'échange de compétences : liens entre étudiant·e·s et diplômé·e·s de l'Institut
- un outil de mise en relation employeur·euse/employé·e : offres de stage, de contrat en alternance, d'emploi (jobs d'été, CDD, CDI)
- un moyen de maintenir les liens de camaraderie tissés pendant vos années d'études.

Votre inscription se fait automatiquement dans la base de données.

Pour activer votre compte et bénéficier des services de la plateforme, connectez-vous, avec vos identifiants ENT, sur : link.univ-cotedazur.fr

Contact : **Mickaël Touil** – mickael.touil@univ-cotedazur.fr

SERVICES DE L'UNIVERSITÉ ORIENTATION



➤ **Service Information Orientation Insertion Professionnelle**

Conseil et accompagnement dans vos projets d'orientation, de réorientation, de formation, de recherche de stage, d'insertion professionnelle, de création d'entreprise :

<https://univ-cotedazur.fr/construire-son-parcours>

➤ **Bureaux d'information et d'orientation**

Présents sur 5 campus d'Université Côte d'Azur, coordonnées à retrouver sur :

<https://univ-cotedazur.fr/reussir-ses-etudes/se-reorienter>

SERVICES DE L'UNIVERSITÉ SANTÉ



➤ MÉDECINE PRÉVENTIVE DES ÉTUDIANT·E·S : Service de Santé Universitaire (SSU) et Centre de Santé UNISANTE

Les Service de Santé Universitaire (SSU) et Centre de Santé UNISANTE vous proposent, à la demande, des visites de médecine générale. Ils vous accompagnent si vous rencontrez des difficultés d'ordre médical, familial, matériel, administratif, psychologique, psychiatrique, ou si vous êtes en situation de handicap (CAEH). Ils organisent également des ateliers de gestion du stress des examens et des bilans de compétences étudiant·e·s.

Informations & prise de rendez-vous sur : <https://univ-cotedazur.fr/sante-aide-sociale>

SERVICES DE L'UNIVERSITÉ SANTÉ



➤ Des psychologues de l'université vous accueillent si vous avez besoin de soutien.

Permanences sur les sites de l'IUT :

Nice Fabron :

- **Mercredi** – semaines paires
- **Vendredi** – semaines impaires
- Bureau : 227

Menton :

- **Mardi** – semaines paires
- Bureau : Assistante Sociale 2^e étage

Sophia Antipolis :

- **Mardi**
- **Vendredi** – semaines paires
- Bureau : 105 – bâtiment Forum

Cannes-la-Bocca :

- **Vendredi** – semaines impaires

Prise de rendez-vous impérative : soutien-psychologique@univ-cotedazur.fr

SERVICES DU CROUS NICE-TOULON



➤ Service social

- Bourses, logement, aides financières ponctuelles... des assistantes sociales du CROUS peuvent vous conseiller et vous accompagner :
<https://www.crous-nice.fr/aides-sociales/service-social/nous-rencontrer>

➤ Restauration

- Vous avez accès aux 16 restos U et points de restauration rapide du CROUS, cafétérias et sandwicheries, répartis sur les différents campus universitaires
Localisation des points de restauration, tarifs & modes de paiement sur :
<https://www.crous-nice.fr/restauration>

➤ Logement universitaire

- <https://www.crous-nice.fr/logements>

SERVICES DE L'UNIVERSITÉ SPORT & CULTURE



➤ UCA SPORT

70 activités sportives accessibles aux étudiant·e·s d'UCA sur les différents campus universitaires, après inscription et présentation d'un certificat médical.

Frais d'inscription inclus dans la CVEC.

- Dispositions particulières pour les sportifs de haut niveau
- Inscription & programme UCA SPORT sur : <https://sport.univ-cotedazur.fr>

➤ UCARTS

Offre culturelle et artistique proposée aux étudiant·e·s de l'université : concerts, théâtre, ateliers de création, places de spectacles... Pour découvrir le programme de la saison & les activités :

- > Instagram : https://www.instagram.com/uca_culture/
- > Facebook : <https://www.facebook.com/ucaculture>

Ambassadeur IUT pour UCArts : lucas.protin@etu.univ-cotedazur.fr

SERVICES DE L'UNIVERSITÉ

CENTRES DE RESSOURCES EN LANGUES

- 8 CRL ouverts tout au long de l'année universitaire
- Opportunité d'approfondir la maîtrise d'une langue ou de s'initier à une nouvelle
- Encadrement par des moniteur·rice·s-étudiant·e·s, recruté·e·s pour leurs compétences linguistiques
- 3 000 ressources documentaires en langues, pour tous les niveaux : méthodes, ouvrages, périodiques, CD interactifs, DVD, sites Web
- Accès gratuit, après inscription
- Nice Fabron : salle 610, département GEA
- Sophia Antipolis : salle 202, bâtiment les Templiers - campus SophiaTech
- <https://bu.univ-cotedazur.fr/fr/bibliotheques/bibliotheques-associees/centres-de-ressources-en-langues>

BIBLIOTHÈQUES

- Accès aux ressources et services documentaires : réseau de 7 bibliothèques universitaires

Pour l'IUT : Menton ; Nice Fabron ; Learning Center du campus Georges Méliès, Cannes-la-Bocca et le Learning Center du Campus SophiaTech

- Services :
 - Consultation et prêts de ressources documentaires, accès aux titres de presse
 - Réservation d'ouvrages en ligne ; gestion de votre compte-lecteur
 - Salles de lecture, de réunions, de coworking - postes informatiques, connexion wifi...
 - Informations générales et accès au catalogue des ressources numériques sur : <https://bu.univ-cotedazur.fr>

COMMUNICATION

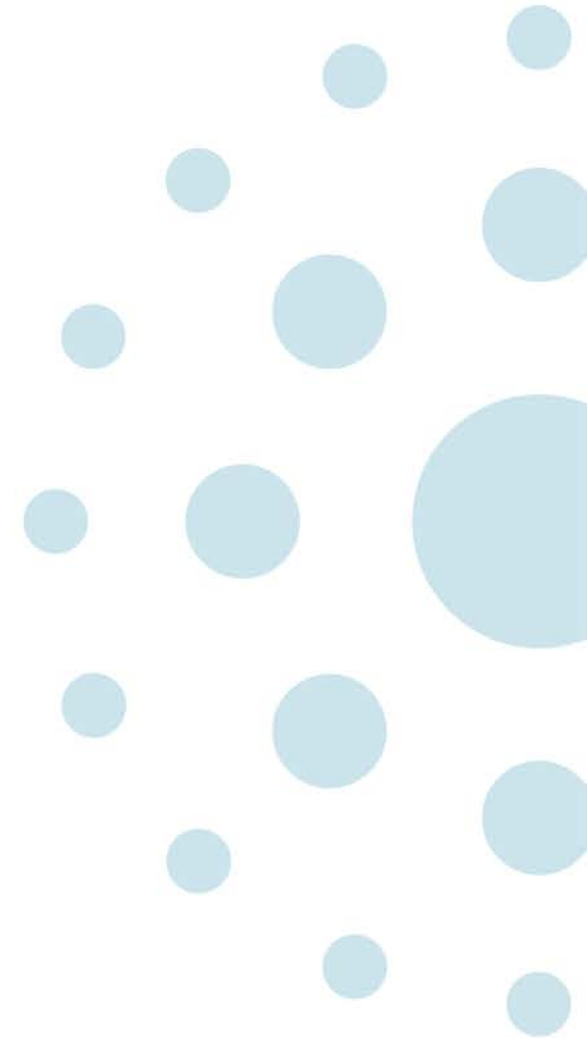


IMAGE DE L'INSTITUT

UNE IMAGE À RESPECTER

- Toute action menée vers des publics extérieur et/ou interne a des répercussions sur l'image de l'IUT. Chacun·e d'entre vous est un·e ambassadeur·rice de l'Institut dans vos prises de parole et vos actions.
- L'IUT, partenaire privilégié des entreprises, bénéficie d'une excellente image, qui doit être pérennisée et développée.
- Les documents de communication que vous réaliserez dans le cadre de vos projets tuteurés devront se conformer aux valeurs de l'Institut et respecter son identité visuelle.

CHARTRE GRAPHIQUE

➤ Logotype de l'IUT Nice Côte d'Azur



MESSAGES & DIFFUSION

- Chaque support de communication (affiche, flyer,...) intégrant le logo IUT - UCA doit être réalisé dans le respect de l'institution.

La validation de vos maquettes est indispensable, dès que vous utilisez l'identité visuelle de l'IUT, et préalable à toute diffusion.

Les interdits :

- Tout message et/ou visuel incitant à la consommation d'alcool et/ou de stupéfiant
- Tout message et/ou visuel à caractère religieux, raciste, homophobe, machiste, discriminant, vulgaire, pornographique...

Impression des supports :

- Des copieurs N&B et couleurs CANON sont à votre disposition sur les sites de Nice, Cannes-la-Bocca, Sophia Antipolis et Menton
- Utilisation avec votre carte étudiante IZLY, rechargeable via le site : izly.fr ou à la borne située dans le hall des distributeurs pour les étudiant·e·s de Nice Fabron.

Diffusion :

- Affichage au sein de l'IUT, autorisé sur les panneaux prévus à cet effet & les réseaux sociaux

DROIT À L'IMAGE

Il est interdit :

- d'utiliser une photo ou une vidéo mettant en scène des personnes, **sans leur autorisation écrite**
- d'utiliser le nom, logo, visuel publicitaire d'une marque déposée, **sans un contrat de partenariat ou une autorisation écrite de la marque.**

Tout document imprimé doit comporter les mentions :

- « Ne pas jeter sur la voie publique »
- et si besoin selon le message : « l'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération ».

CADRE DE VIE



UTILISATION DES LOCAUX

➤ Dans le cadre des projets tuteurés, événements BDE... (parvis, hall, parties communes...)

- Faire une demande écrite 15 jours à l'avance :
 - Nice : iut.logistique@univ-cotedazur.fr
 - Sophia Antipolis : iut.antenne-sophia@univ-cotedazur.fr
 - Cannes-la-Bocca / Menton : auprès des secrétariats des départements
- Aucune utilisation n'est possible sans accord préalable.

➤ La demande doit stipuler :

- Nom et qualité des organisateur·rice·s
- Nom de l'enseignant·e encadrant le projet
- Nature de la manifestation (pédagogique, extra-scolaire, sportive...)
- Date, heure et durée de l'événement
- Nombre de participant·e·s attendu·e·s
- Détail des espaces mis à disposition souhaités (bâtiment, étage, numéro de salle...)
- Noms des intervenant·e·s extérieur·e·s

NB : Les demandes de salle dans les départements se font directement auprès du secrétariat du département concerné.

CONSOMMATIONS

Denrées alimentaires

- Vente de denrées alimentaires interdite sur les sites de l'IUT
- Distribution de denrées alimentaires traçables autorisée (preuves d'achat obligatoires)
- Barbecues formellement interdits.

Boissons

- **Toutes boissons alcoolisées et énergisantes sont strictement interdites** au sein de l'IUT (intérieur et extérieur).
Lors de manifestations organisées par les BDE, **la responsabilité pénale du président de l'association est engagée** en cas d'accident.
- Délit de non assistance à personne en danger : article 223.6 du code pénal - prendre toutes les précautions nécessaires :
 - Limiter la quantité d'alcool servie aux soirées
 - Proposer des éthylotests à la sortie
 - Favoriser les boissons sans alcool (prix attractifs, open bar soft)
 - Proposer des denrées alimentaires gratuites ou à des prix raisonnables
 - Ne pas vendre ou donner de l'alcool aux mineurs - 7 500€ d'amende.
 - Proscrire le partenariat avec les alcooliers
 - Ne pas promouvoir le reversement des bénéfices de vente d'alcool pour des causes caritatives
 - Soirée gratuite (entrée, boissons soft) pour les capitaines de soirée
 - Proposer de l'eau fraîche en libre service

RESPECT D'AUTRUI & DE SON ENVIRONNEMENT

- Avoir une tenue correcte (à l'intérieur et à l'extérieur des locaux)
- Respecter les locaux, les installations et le matériel
- Éteindre la lumière, fermer les portes et les fenêtres en sortant de votre salle de cours
- Ne pas sortir les tables et les chaises à l'extérieur des bâtiments
- Respecter le silence dans les bibliothèques
- Utiliser les téléphones portables en dehors des salles de cours, amphis, bibliothèques
- Bannir toute violence dans l'établissement : bizutage, violences physiques et verbales
- Respecter les règles de stationnement aux abords de l'IUT
- Avoir un comportement civilisé vis-à-vis des étudiant·e·s, personnels administratif & technique, enseignant·e·s
- Ne pas jeter ses détritrus par terre, dans les bâtiments, dans le parc. Adopter le tri sélectif
- Jeter ses mégots dans les nombreux cendriers disposés à l'extérieur des bâtiments.

Le travail de nettoyage est aussi indispensable que pénible, merci de le respecter, vous améliorerez votre lieu de vie.



RESPECT D'AUTRUI & DE SON ENVIRONNEMENT

Il est strictement interdit :

- De boire et manger dans les salles d'enseignement et bibliothèques
- De jouer au ballon
- D'utiliser les locaux de manière inappropriée
- De fumer dans les locaux, y compris avec une cigarette électronique
- D'afficher des documents en dehors des emplacements prévus à cet effet.

Sophia Antipolis

- Interdiction d'accéder aux toits des bâtiments et terrasses
- Le parking P2 est dédié aux étudiant·e·s. Les autres parkings dont l'accès requiert un badge sont exclusivement réservés aux personnels administratif et technique, ainsi qu'aux enseignant·e·s
- 10 places de parking sont dédiées au covoiturage étudiant. L'ouverture des candidatures est lancée en septembre.

PROBLÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES

- Changement climatique (fonte du pergélisol, réchauffement et acidification des océans, de la température sur terre...)
- Lessivage et érosion des sols
- Pollution air/mer/terre
- Effondrement de la biodiversité (6^e extinction des espèces en cours)
- Diminution des ressources (minerais, pétrole) et difficulté d'extraction
- Seuils de basculement irréversibles et boucles de rétroaction (ex.)
- ...

ACTIONS LOCALES IUT SITE DE FABRON

- **Travaux financés par le plan national « France relance » : 2 000 000€**
 - changement des fenêtres
 - changement des chaudières par une pompe à chaleur
 - isolation des toitures
 - installation de panneaux solaires (*recherche de financement en cours*)
- **Rénovation des espaces verts Fabron :**
 - revégétalisation du site pour favoriser la biodiversité
 - groupe de réflexion personnels et étudiant·e·s
 - création et mise en œuvre d'un plan de gestion sur 10 ans.

ACTIONS LOCALES IUT SITE DE FABRON

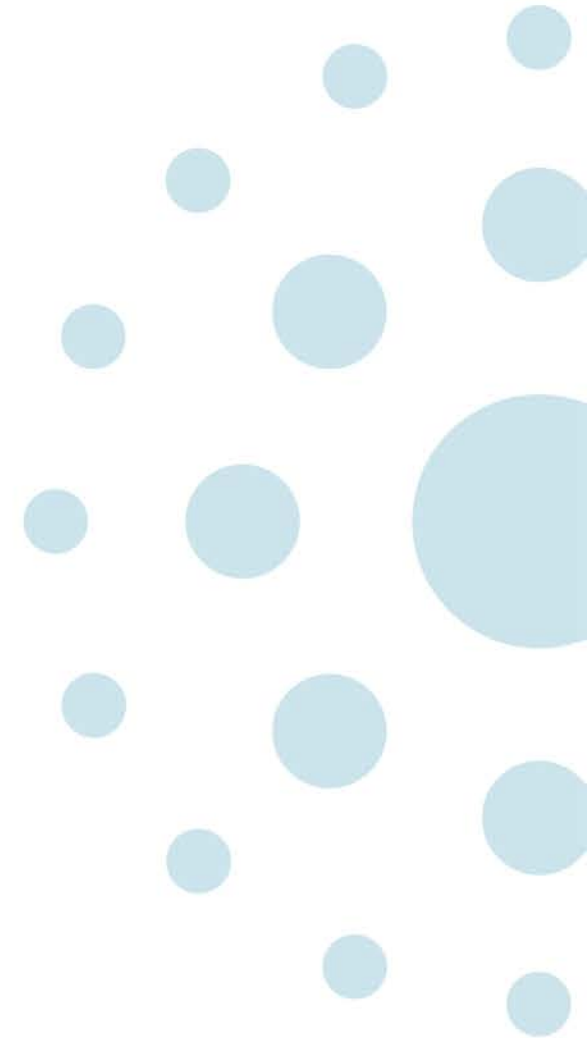
- **Actions étudiantes : associations étudiantes ? projets tutorés ?**

- mise en œuvre d'actions du protocole d'accord de Grenoble (émanation de la COP21)
- épicerie solidaire, repair café
- organisation de conférences avec invité·e expert·e
- sensibilisation publique au tri sélectif et la réduction des déchets
- sensibilisation à la consommation locale, de seconde main et à la sobriété
- création de jardins partagés, de zones « incroyables comestibles »...
- concours de ramassage de mégots
- nettoyage de plages et de bords de cours d'eau (ex. Var)
- participation au World Clean Up Day (septembre)

!!! Les participant·e·s aux actions
pourront bénéficier de bonus
engagement !!!

Les projets pourront être soumis au CINST
pour soutien financier

SÉCURITÉ & RISQUE INCENDIE



SÉCURITÉ - VIGIPIRATE



« la sécurité est l'affaire de tous »

- Pour toutes et tous, au quotidien :
 - Déclaration d'évènement et contrôle du public lors d'évènements
 - Port de la carte IZLY obligatoire

- Pour les sites de Nice Fabron et de Sophia Antipolis
 - Boutons moletés dans toutes les salles de cours et amphis
 - Accès aux bâtiments par contrôle d'accès via la carte IZLY (*réalisé sur le site de Sophia, en cours sur le site de Nice*)

Dispositif en cours d'installation :

- Sirène de confinement

PRÉVENTION

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une solution
hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude
ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir
à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher
le visage



Respecter une distance d'au moins
deux mètres avec les autres



Saluer sans serrer la main
et arrêter les embrassades



Portez un masque chirurgical ou en tissu
de catégorie 1 quand la distance de
deux mètres ne peut pas être respectée



Limiter au maximum
ses contacts sociaux
(6 maximum)



Aérer les pièces le plus souvent
possible, au minimum quelques
minutes toutes les heures



Utiliser les outils numériques
(TousAntiCovid)

PLANS D'ÉVACUATION



**RESPECTEZ
LES CONSIGNES
DE SECURITE**

**ELLES VOUS
PROTEGENT**

évacuation

Dès l'audition du signal d'alarme ou sur ordre rejoignez immédiatement le point de rassemblement



Dirigez-vous
immédiatement
vers la sortie
la plus proche.



Ne prenez pas
l'ascenseur



Ne passez pas
par le vestiaire.



Ne revenez pas
en arrière sans
y avoir été invité.



Dans la fumée,
baissez-vous,
l'air frais
est près du sol.



Point de rassemblement



Site de Nice Fabron

A satellite map showing three buildings of the IUT (Institut Universitaire de Technologie) in Sophia-Antipolis. The buildings are labeled: 'IUT Réseaux et Télécommunications de Nice Côte d'Azur' (top left), 'IUT Nice Département Information et...' (top center), and 'IUT département QLIO' (bottom right). The map includes parking lots, roads, and green spaces. Green icons with arrows pointing outwards are placed around the buildings, and a red pin marks the location of the 'IUT département QLIO' building.

IUT Réseaux et Télécommunications de Nice Côte d'Azur

IUT Nice Département
Information et...

IUT département QLIO

SOPHIA-ANTIPOLIS



Site de Menton



Annexe campus Georges Méliès - Cannes-la-Bocca

CONTACTS

Lucile MASQUIN - Directrice administrative : lucile.masquin@univ-cotedazur.fr

Agnès GIORDANA - Responsable des sites délocalisés : iut.antenne-sophia@univ-cotedazur.fr

Secrétariat de Direction - iut.direction.secretariat@univ-cotedazur.fr

Carolina MARTIN - Responsable service logistique : carolina.martin@univ-cotedazur.fr

Mickaël TOUIL – Community manager : mickael.touil@univ-cotedazur.fr

Cécile NAVENOT- Responsable communication : cecile.navenot@univ-cotedazur.fr

Excellente année universitaire !